

# REVIVE

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	0
	Santé		Réactivité	0
	Danger spécifique		Risques d'incendie	0
			Réactivité	0
Vêtements de protection		Aucun requis		
Apparence		Rose Liquide Douce Odeur.		

## Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	REVIVE	Code	4636
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Floor care.	PMS#	3101421
FTSS#	114635001	Date de validation	4/4/2003
Siège social aux É.U.	Johnson Wax Professional 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.jwp.com	Siège social au Canada	Johnson Wax Professional 100 Matheson Blvd. East, Suite 203 Mississauga, Ontario L4Z 2G7 Phone: (905) 755-0913 or (888) 746-5971
		Date d'impression	4/4/2003
		Remplace	Aucune validation antérieure.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

## Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Modified Polypropylene	25722-45-6	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Cocamide diéthanolamine	68603-42-9	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 5540 à 9740 mg/kg [Rat].
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non disponible.

## Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
	<i>Yeux</i> Inconnu.
	<i>Peau</i> Inconnu.
	<i>Inhalation</i> Inconnu.
	<i>Ingestion</i> Inconnu.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les personnes qui ont des troubles dermiques pré-existants peuvent être plus prédisposées à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

## Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau courante.
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau courante.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Notes au physicien	Sans objet.

**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	Coupe fermée: >93.333°C (200°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Inconnu.

**Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels**

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

**Section 7. Manipulation et entreposage**

Manutention	Utiliser de bonnes pratiques hygiéniques pendant l'emploi de ce produit. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT
Entreposage	Conservé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle**

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local
Protection personnelle	
Yeux	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Mains	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Respiratoire	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Pieds	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Corps	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

État physique et apparence	Liquide
Odeur	Douce
Couleur	Rose
pH	8.6 à 9 [Basique.]
Gravité Spécifique	1
Point d'ébullition/condensation	>93°C (199.4°F)
Solubilité dans l'eau	Complète.

**Section 10. Stabilité et réactivité**

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Non disponible.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

**Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie**

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

**Section 12. Information sur l'écologie**

Non disponible.

**Section 13. Considérations lors de la disposition**

**Information sur les déchets** Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.

**Section 14. Renseignements sur l'expédition**

**Classification pour le DOT**

<b>DOT Nom d'envoi</b>	S' il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
<b>UN/NA</b>	Sans objet.
<b>Groupe de Conditionnement</b>	Sans objet.
<b>DOT Special Considerations</b>	Sans objet.

**TDG Classification**

<b>TDG Nom d'envoi</b>	S' il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
<b>PIN/NIP</b>	Sans objet.
<b>Groupe de Conditionnement</b>	Sans objet.
<b>TDG Special Considerations</b>	Sans objet.

**Section 15. Information réglementaire**

**Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.**

**Réglementation des É.-U.**

**Federal** SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle  
CERCLA : Substances dangereuses.: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle

**état** New Jersey - Liste des déversements: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle  
New Jersey: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle  
Pennsylvanie RTK: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

**Information sur les produits enregistrés** Sans objet.

**Règlements canadiens**

**SIMDUT Classification** Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

**Symbole du SIMDUT**



**Information sur les produits enregistrés** Sans objet.

**Inventaire des Produits Chimiques** Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

**Section 16. Renseignements supplémentaires**

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 1

**Avis au lecteur**

*Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*